

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 7 août 2023 à 20h00.

Sont présents: Christian Beaulieu, Gilles St-Pierre, Ghislain Blais et Carl Desrosiers.

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Donald Dubé, pro-maire. 1 personne présente dans la salle.

Ouverture de la séance

2023-141 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2023-142 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023

Il est proposé par Gilles Saint-Pierre, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2023-143 Correspondance citoyenne : Marie-Claude Carrier – Sécurité routière secteur avenue Roy et rue du Coteau

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Gilles Saint-Pierre et résolu à l'unanimité que la signalisation recommandée par le MTQ sera installée par la voirie dans les rues Amiot et du Coteau et l'avenue Roy afin d'améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes.

2023-144 Accepter les comptes du mois de juillet 2023

La liste des comptes du mois de juillet est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de juillet au montant de 166,198\$, incluant la facture de Echotech H2O (891.06\$), et en autorise le paiement, excluant celle de Constructions Stéphane Gagnon pour laquelle la Municipalité est toujours en attente de finalisation des travaux.

2023-145 Autorisation de paiement – Emprunt capital et intérêts – Centre communautaire, camion à neige et camion incendie

Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Gilles Saint-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 48,842.28\$, capital et intérêts pour l'emprunt dû le 19 août 2023.

2023-146 Autorisation de paiement – Emprunt capital et intérêt – Ponceau 5^e rang Ouest

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement complet de l'emprunt temporaire – Ponceau 5^e rang Ouest, auprès de la Banque Royale dont le montant était de 381,144.96\$ au 21 juillet 2023. Un montant de 364,159\$ a été reçu en subvention et le Conseil municipal affecte un montant correspondant au résiduel du prêt provenant de l'excédent accumulé non-affecté.

Avis de motion et dépôt du Projet de règlement # 2023-359 modifiant les limites de vitesse sur la route Centrale

Gilles Saint-Pierre donne un avis de motion de la présentation pour adoption du règlement # 2023-359 modifiant les limites de vitesse sur la route Centrale et dépose le projet de règlement.

2023-147 Autorisation d'achat – XTRAGRIP pour abrasif

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac C.C. pour traiter 700 tonnes d'abrasif avec le produit XTRAGRIP au coût de 12.701\$ la tonne + taxes.

2023-148 Camp de jour ruraux / Création d'un comité de travail et nomination d'un(e) représentant(e)

CONSIDÉRANT QUE les camps de jour représentent un service essentiel pour la population des municipalités rurales du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des camps de jour est source de nombreux défis pour les municipalités afin d'offrir une prestation de services adéquate;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs initiatives temporaires ont été mises en place au cours des dernières années, en plus d'une étude confiée à une firme externe visant à pouvoir trouver des solutions durables pour l'avenir des camps de jour;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approfondir l'analyse et que la MRC est disposée à coordonner un comité de travail sur la question;

CONSIDÉRANT QUE l'implication des municipalités est essentielle afin que l'analyse tienne compte des réalités propres à chacune des municipalités et des opportunités inhérentes;

Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien nomme Magali Savoie à titre de représentante de la municipalité sur le comité de travail des camps de jour ruraux coordonné par la MRC, et assure sa participation active pour l'ensemble de la démarche.

Il est néanmoins entendu que la municipalité pourra se retirer à tout moment dans l'éventualité où elle ne souhaite plus aller plus loin dans la démarche. Dans un tel cas, l'analyse se poursuivra alors en fonction de scénarios qui n'incluront pas la municipalité. Adoptée avec dispense de lecture.

2023-149 Heures supplémentaires – Ménage cuisine

CONSIDÉRANT que la présence du CPE temporaire dans les locaux du Centre Communautaire génère une utilisation accrue de la cuisine;

CONSIDÉRANT que le Centre Communautaire assumera la rémunération des heures de ménage supplémentaires qu'occasionne cette situation;

Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Gilles Saint-Pierre et résolu à l'unanimité d'accepter l'augmentation de 3h par semaine pour le ménage de la cuisine, rémunérées au tarif horaire prévu au contrat de conciergerie et que ce surplus financier sera déduit de la redevance du loyer du CPE versée au Centre communautaire pour perte de revenus de location due à la présence du CPE temporaire dans ses locaux, rétroactivement au 1^{er} juillet.

2023-150 Achats équipement ménage – Centre communautaire

Il est proposé Christian Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de l'équipement de ménage demandé par le Centre communautaire.

Correspondance générale

2023-151 Appui pour le dépôt au Fonds régions et ruralité volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale pour le projet Plans de développement et de mise en commun des municipalités rurales de la MRC de Rimouski-Neigette

CONSIDÉRANT QU'il est d'un intérêt collectif de maintenir et de bonifier le dynamisme, la richesse et la diversité de notre territoire et qu'en ce sens, la pérennité du développement de notre municipalité, dans toutes ses dimensions, est une priorité pour tous;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rimouski-Neigette a proposé une démarche collaborative aux municipalités rurales de son territoire afin d'élaborer leur plan de développement et d'étudier les opportunités de mise en commun en projets de coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Saint-Marcellin, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Valérien et Saint-Fabien désirent y participer;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rimouski-Neigette accepte d'agir à titre d'organisme responsable et s'engage à réaliser ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Carl Desrosiers et appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil appuie la MRC de Rimouski-Neigette pour le dépôt du projet Plans de développement et de mise en commun des municipalités rurales dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h15 par Gilles Saint-Pierre et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Donald Dubé, pro-maire

Je, Donald Dubé, pro-maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 7 août 2023, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 20h00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Pro-Maire

Date